



**N° carte ASCEA :**

Validité : 01 / 09 / 2018 au 30 / 09 / 2019

## Fiche d'inscription Saison 2018/2019

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Homme :

Femme :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Agent CEA :

Conjoint d'agent CEA :

Enfant d'agent CEA :   
(Enfant né après le 01/09/1998)

Associé<sup>1</sup> :

Extérieur :

Retraité CEA :

### COTISATION ASCEA-GR

Validité : (date d'enregistrement jusqu'au 30/09/2019)

Carte Adulte : 30 €

Carte Jeune : 15 €  (Enfant né après le 01/09/1998)

Carte Événement : 15 €

Carte Associé<sup>1</sup> : 180 €

(Validité max : 2 jours ou Coupe Nationale)

Date et nature de l'événement : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

- ✓ Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements inscrits sur cette fiche et je m'engage à fournir un certificat d'aptitude médical, dont la validité est en accord avec les sports que je pratiquerai.
- ✓ Je m'engage, en adhérant à l'ASCEA-GR, à respecter le règlement de l'ASCEA-GR, ceux des sections et des fédérations des sports concernés et déclare en avoir pris connaissance.
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance des informations figurant au dos, présentant les garanties souscrites par l'ASCEA-GR, couvrant les dommages corporels auxquels peuvent m'exposer la pratique sportive<sup>2</sup>. J'atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire la garantie complémentaire Individuel Accident SPORT +.
- ✓ Je reconnais qu'en m'inscrivant à l'ASCEA-GR, j'accorde implicitement mon droit à l'ASCEA-GR pour la diffusion de mon image dans le but d'informer et de promouvoir l'association et le sport. Je dispose du droit de retrait de mon image sur simple demande à l'Association.
- ✓ Afin d'être couvert par l'assurance de l'AS, tout adhérent de l'AS doit s'inscrire dans la (ou les) section(s) correspondant au(x) sports(s) qu'il pratique.

**CARTE ASCEA-GR**

### Paiement **A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT**

Montant du chèque : \_\_\_\_\_ €

Banque : \_\_\_\_\_

N° chèque : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Adhérent non CEA.

L'adhérent paie la somme de 180 euros afin de bénéficier des subventions de l'ASCEA.

<sup>2</sup> Est exclue de cette garantie : l'aviation.



**NOTICE D'INFORMATIONS SUR LES GARANTIES SOUSCRITES<sup>3</sup> PAR L'ASCEA-GR ou  
COMPLEMENTAIRES  
OPTION « Individuel Accident SPORT + »**

Nature des garanties	Garanties IDC <sup>4</sup> incluses	Option « Individuel Accident SPORT + »
Frais médicaux	Plafond 1400€ dont lunetterie 80€	Plafond 3000€ dont lunetterie 230€
Aide à domicile (hospitalisation >24h ou immobilisation > 15jours)	Plafond 700€	Plafond 1500€
Perte de revenus	16€/jour d'arrêt jusqu'à 3100€	30€/jour d'arrêt jusqu'à 6000€
Frais de rattrapage scolaire (interruption >15jours)	Plafond 310€	2h/jour dans la limite de 7 500€
Atteinte Permanente à l'Intégrité Physique (après consolidation)	Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique : - jusqu'à 9 % = 6100€ x taux - de 10 à 19 % = 7700€ x taux - de 20 à 34 % = 13000€ x taux - de 35 à 49 % = 16000€ x taux - de 50 à 100 % : - sans tierce personne : 23000€ x taux - avec tierce personne : 46000€ x taux	Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique : - jusqu'à 9 % = 30000€ x taux - de 10 à 19 % = 60000€ x taux - de 20 à 34 % = 90000€ x taux - de 35 à 49 % = 120000€ x taux - de 50 à 100 % : - sans tierce personne : 150000€ x taux - avec tierce personne : 300 000€ x taux
Capitaux décès aux ayants droits	Capital de base : 3 100€ augmenté de : - pour le conjoint : 3 900€ - par enfant à charge : 3 100€	Capital de base : 30 000€ augmenté de : - pour le conjoint : 30 000€ - par enfant à charge : 15 000€

**Montant de la souscription**

Garanties IDC incluses (toutes sections sauf Aviation)  <i>En cochant ce niveau d'indemnisation, je ne souhaite pas contracter d'options supplémentaires.</i>	Option IA SPORT + pour les sections :	Option IA SPORT + pour les sections :	Option IA SPORT + pour les sections :
	Badminton Billard Cross Gymnastique Golf Marche nordique Muscultation	Nautisme Tennis Tennis de table Rock and Dance Pétanque Tir (en salle) Tir à l'arc	Arts Martiaux Foot Squash  Cyclo-VTT Equitation Karting Montagne Sports mécaniques Sports-sous-marins Vol libre
<input type="checkbox"/> 0 €	<input type="checkbox"/> 13,92 €	<input type="checkbox"/> 32,11 €	<input type="checkbox"/> 53,07 €

**Option  
« Individuel Accident SPORT + »**

**Paiement A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT**  
Montant du chèque : \_\_\_\_\_ €  
Banque : \_\_\_\_\_  
N° chèque : \_\_\_\_\_

**NOM** : .....

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé

**Prénom** : .....

**N° Carte ASCEA** : .....

Signature

(Signature du tuteur légal pour les mineurs)

<sup>3</sup> La notice d'informations ci-dessus est extraite des garanties souscrites par l'ASCEA-GR et des garanties apportées par l'option « Individuel Accident SPORT + », elle concerne exclusivement les dommages corporels subis par l'assuré. Pour les autres risques, ou pour toute autre précision, l'ASCEA-GR se tient à la disposition de ses adhérents pour répondre à toute demande, contacter le Responsable Assurances au 6520.

<sup>4</sup> IDC : Indemnisation des Dommages Corporels.